SAMEDI 12 SEPTEMBRE 2015

Vélo Club Saint Montanais

1er Contre la montre des gorges de la Ste Baume

Saint Montan

- ✓ **Contre la montre cycliste de 11,5 km St Montan ⇨ Gras**
- ✓ **Inscriptions sur place à partir de 12h00, place de Poulalé à St Montan (au cœur du village)**
- ✓ **Départs toutes les minutes à partir de 13h00 jusqu'à 15h**
- ✓ **Remise des récompenses à 16h30**
- ✓ **7€ licenciés FSGT – FFC – FFTRI**
- ✓ **9€ non licenciés**

Contact: vcsm07@laposte.net

SAINT MONTAN

BIKE 26200 Montélimar Tél: 0475515465
DECATHLON montélimar
GIANT TRICASTIN 26700 Pierrelatte ☎ 04.75.91.51.29

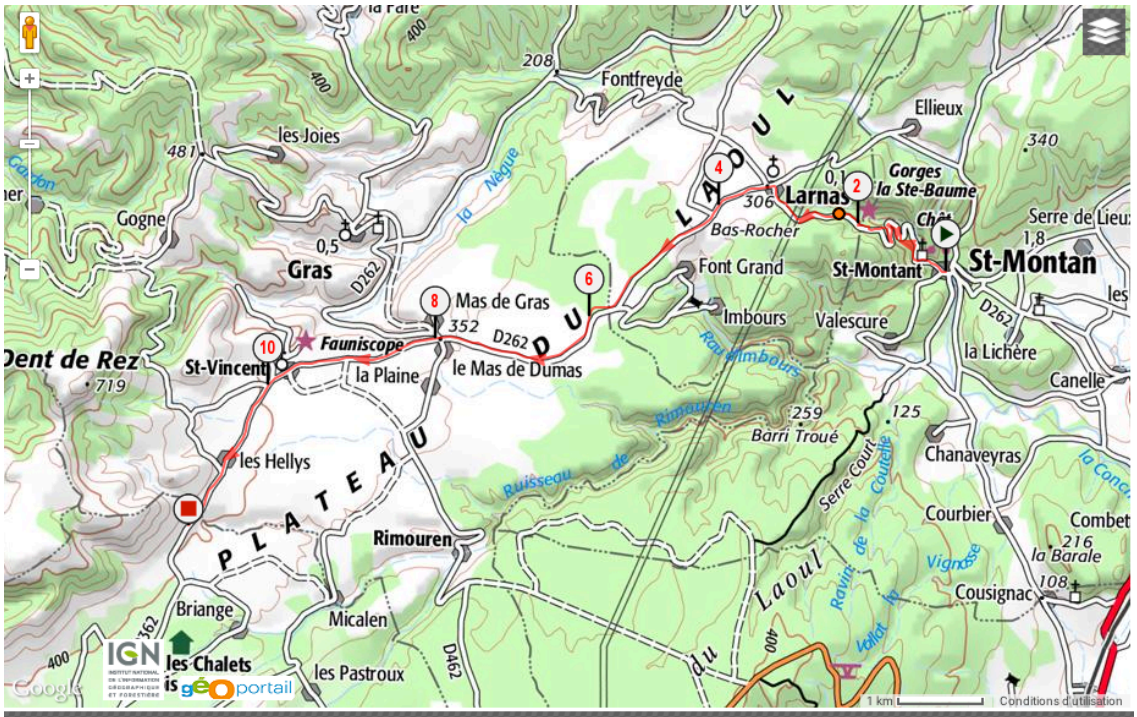

LAT, LNG: 44.465150°, 4.498560° UTM: 31 N 619204 4924630

DESCRIPTION | PROFIL ALTIMETRIQUE | SERVICES

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Localité de départ	Saint-Montan
Localité d'arrivée	Gras

11.835km

Altitude min.	116m
Altitude max.	423m
Dénivelé Tot. +	318m
Dénivelé Tot. -	-17m

Activité	Cyclisme Route
Difficulté	Moyenne
Type de sol	Route
Type de parcours	Non officiel
Parcours balisé	Non
Parcours testé par l'auteur	Non
Dernière mise à jour	14/06/2015
Identifiant du parcours	4443344

DESCRIPTION | PROFIL ALTIMETRIQUE | SERVICES | EXPORT | TRANSFERT GPS

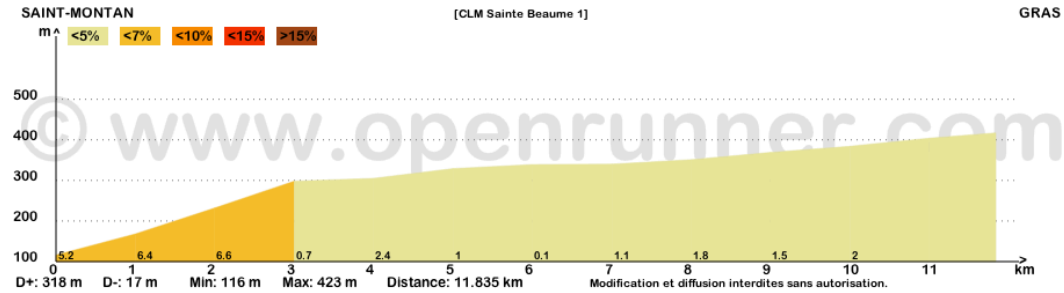

© www.openrunner.com

Position du curseur Altitude: 116m D+: 0m D- : 0m Distance depuis le départ: 0.000km
Longitude: 4.62327° Latitude: 44.44026°

REGLEMENT

Contre la Montre de la Sainte-Beaume
Samedi 12 septembre 2015

- L'épreuve est ouverte à toutes les fédérations (sur présentation de la licence FSGT,FFC,FSCT,UFOLEP,FFTRI) et aux non licenciés (sur présentation d'un certificat médical de moins d'un an autorisant la pratique du cyclisme en compétition)
- Tous les participants sont tenus de respecter le code de la route et devront impérativement rester à droite de la chaussée. La présence des signaleurs ne signifie en aucun cas que la route est fermée et réservée à l'épreuve.
- Le port du casque à coque rigide est obligatoire.
- Chaque cycliste doit être couvert par une assurance responsabilité civile personnelle; tout accident dû à une imprudence individuelle entrainera sa responsabilité.
- Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident sur le parcours ou d'éventuelles séquelles survenant à la suite du Contre-La-Montre.
- Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol ou dégradation du matériel des participants.
- Aucun véhicule non accréditée par l'organisation ne sera autorisé à suivre les participants.
- Il est strictement interdit de jeter des détritus dans la nature; des poubelles sont prévues à cet effet aux ravitaillements (départ et arrivée).
- Les mineurs sont sous la responsabilité des parents, en plus d'une décharge parentale à signer.
- Un classement sera effectué pour chaque catégorie et les 3 premiers seront récompensés.
- Tout coureur arrivant après son heure de départ, se verra décompter du temps comme s'il était parti à l'heure (pas d'appel au niveau du poste de départ).
- Après l'arrivée, l'organisation n'est pas responsable du retour des participants. Ils devront respecter le code de la route jusqu'à Saint Montan.
- Tarifs : 7€ l'inscription pour les licenciés et 9€ pour les non-licenciés.